

La montagne: pouvoirs et conflits de l'Antiquité au XXI^e siècle

Sous la direction de
Susanne Berthier-Foglar
et **François Bertrand**



LABORATOIRE LANGAGES, LITTÉRATURES, SOCIÉTÉS
COLLECTION SOCIÉTÉS, RELIGIONS, POLITIQUES

N° 18

© Université de Savoie

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés

BP 1104

F – 73011 CHAMBÉRY CEDEX

Tél. 04 79 75 85 14

Fax 04 79 75 91 23

<http://www.lls.univ-savoie.fr>

Réalisation : Catherine Brun

Illustration : Révisions de feux du Queyras pour 1433, AD Isère, B2736, 265 verso.

ISBN : 978-2-915797-95-4

ISSN : 1771-6195

Dépôt légal : septembre 2011

SOMMAIRE

Introduction : Regards croisés sur la montagne Fabrice Mouthon	7
Les (h)orophylaques, gardiens des montagnes dans les mondes grecs aux époques hellénistique et romaine ? François Kayser	17
Montagnes guerrières et rebelles: examen d'un <i>topos</i> historique sur la longue durée Fabrice Mouthon	31
Les élites municipales dans les Alpes à l'époque romaine : approche méthodologique François Bertrand	51
La montagne dans les finances princières : l'exemple de la Savoie XIII ^e -XIV ^e siècle Christian Guilleré	83
Élites seigneuriales et élevage, le cas des Claret René Verdier	111
Luoghi e spazi della politica nelle Alpi occidentali (secoli XII-XIV) Luigi Provero	121
La question de l'identité montagnarde, au prisme des révisions de feux dauphinoises du XV ^e siècle Fabrice Mouthon	133
Il piccolo grande gioco : i valdesi alla Basiglia Giovanni Cerino-Badone	145
Les élites montagnardes dans le Piémont de l'Ancien Régime: enjeux, expériences et perspectives de recherche Angelo Torre	173
Cultures de clercs des montagnes aux XVII ^e -XVIII ^e siècles Frédéric Meyer	183

Comment repérer les membres des élites savoyardes dans les grands types de sources archivistiques au XVIII ^e siècle? Alain Becchia.....	195
La guerre et la montagne entre le XVI ^e et le XVIII ^e siècle : sources et approches de recherche Giovanni Cerino-Badone	213
Usages et autorité du pâturage sur les montagnes liguro-piémontaises (XV ^e -XX ^e siècles) Beatrice Palmero	229
De l'Arbella à la Boston Tea Party: la <i>Cité sur la colline</i> , ferment de la révolution américaine Jean-Marie Ruiz.....	251
Méthodologie de l'autochtonie appliquée aux autochtones alpins Susanne Berthier-Foglar	261
Des « gens d'en haut » face aux politiques publiques de développement durable Denis Laforgue	283
Un patrimoine fortifié de montagne à l'épreuve de sa reconversion. L'exemple de Briançon Xavier Bernier et Kevin Sutton.....	299
Représentations politiques et usages ordinaires des territoires de montagne contemporains : entre participation, conflits et indifférence Denis Laforgue	315
La gestion fédérale du territoire montagnard aux États-Unis: le cas des revendications autochtones Susanne Berthier-Foglar	327
À propos des auteurs	343

UN PATRIMOINE FORTIFIÉ DE MONTAGNE À L'ÉPREUVE DE SA RECONVERSION L'EXEMPLE DE BRIANÇON

XAVIER BERNIER ET KEVIN SUTTON

LABORATOIRE EDYTEM, CNRS UMR 5204, UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Introduction : Briançon, montagne sans cesse à (re)conquérir

Le cas de Briançon, exemple emblématique français d'un site montagnard fortifié, offre un objet d'étude géohistorique susceptible d'alimenter une réflexion pluridisciplinaire sur les territorialités de montagne à l'épreuve de la conflictualité et de ses marqueurs. À différentes échelles de temps et d'espace, la question de l'accessibilité¹ se révèle centrale. Entre fonctionnalités militaires en recul et tentatives de réappropriations patrimoniales², les enjeux géopolitiques autour des fortifications briançonnaises et de leurs représentations sont multiples. La notion de visibilité se traduit à la fois dans un contexte de périphérie nationale³ et dans la verticalité orographique⁴. L'omniprésence visuelle de l'appareil fortifié sert depuis l'époque moderne tardive à caractériser la silhouette du

1 « Accessibilité : Offre de mobilité, ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement », J. Lévy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, 2003, p. 35.

2 L'étymologie du mot français de « *patrimoine* » renvoie à ce qui revient du père. Le concept de patrimoine, élargi à « ce qui est censé mériter d'être transmis du passé pour trouver une valeur dans le présent » (J. Lévy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, p.692), a fait preuve depuis deux siècles d'une grande élasticité (P. Beghain, *Le patrimoine, culture et lien social*, Paris, 1999). L'expression d'un certain consensus s'est notamment forgée avec le statut de patrimoine mondial (Convention de l'Unesco, 1972).

3 Briançon est la sous-préfecture du nord des Hautes-Alpes, département considéré comme le plus « enclavé » de France selon les critères des indicateurs de la Loi sur les Transports Intérieurs (LOTI).

4 L'espace fortifié s'étend le long d'un gradient altitudinal courant de 1 300 m (Cité Vauban) à 2 540 m d'altitude (Fort du Janus).

territoire briançonnais⁵. Elle est aussi une marque de l'autorité de l'État dans une région frontalière disputée (Fig. 1).

L'évolution du contexte géopolitique de la frontière alpine franco-italienne et de la politique de défense française ont imposé une redéfinition récente des destinations fonctionnelles de l'ensemble. Dans ce contexte, les dernières années ont coïncidé avec une série de basculements majeurs. L'été 2008 semble marquer une bifurcation décisive, perceptible à travers deux « unes » du quotidien régional *Le Dauphiné Libéré* des 8 et 25 juillet. L'euphorie du « *Briançon et Mont-Dauphin au patrimoine de l'humanité C'est gagné* » (8/07/08) tranche ainsi avec l'anxiété du « *Suppressions à Barcelonnette, Briançon et Tallard - L'armée déserte les Alpes du Sud* » (25/07/08).

Le classement UNESCO prolonge une volonté de valorisation amorcée 20 ans plus tôt par l'obtention d'autres labels nationaux. Il symbolise aussi une recherche de diversification largement amorcée par la mise en tourisme de ce territoire alpin. Mais ne doit-on pas voir comme un paradoxe l'absence, jusqu'à l'été 2010, de communication autour de ce label sur la page web de la mairie de Briançon, par ailleurs largement dédiée à l'offre touristique. Plus que jamais, Briançon se présente comme une montagne à reconquérir.

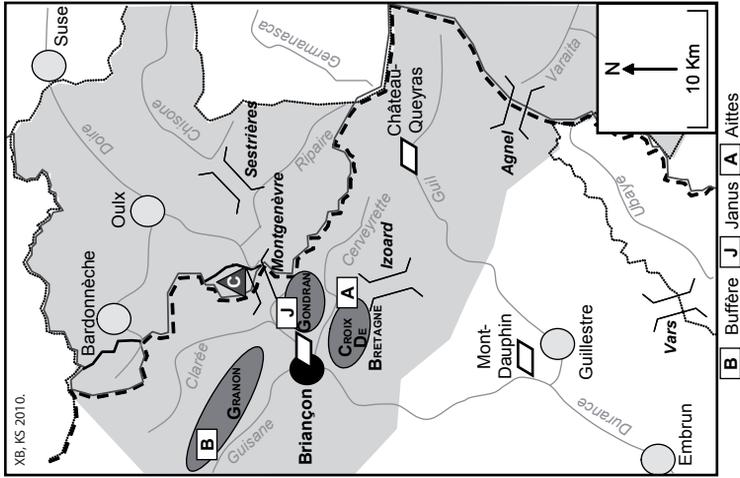
L'événement spatial constitué par le basculement fonctionnel de l'appareil fortifié ne peut être appréhendé sans une étude des fragmentations spatiales qui en résultent. Du rêve de cohérence territoriale nouvelle à la réalité éclatée, l'accessibilité est-elle un support ou un prétexte d'une réinvention fonctionnelle ?

I - Le basculement fonctionnel de l'appareil fortifié, un événement spatial ?

a - Une bifurcation initiale : l'invention d'une terminaison territoriale

Aborder la question de la trajectoire fonctionnelle des fortifications dans le Briançonnais passe par la contextualisation frontalière de cette région alpine. D'abord bande passante de part et d'autre de la ligne de crête,

5 Les gravures anciennes et les lithographies reproduites dans les ouvrages traitant du Briançonnais ou des Hautes-Alpes représentent systématiquement Briançon à l'aide d'une vue de la ville dans son écrin fortifié. On en trouve particulièrement dans l'ouvrage de l'ancien préfet du département, (J.-C.-F. Ladoucette, *Histoire, Topographie, Antiquités, Usages, Dialectes des Hautes-Alpes*, Marseille, 1998 [1^{re} éd. 1848], p. 814), ou encore dans le guide Joanne (A. Joanne, *Département des Hautes-Alpes*, Paris, 1994 [1^{re} éd. 1879]). Cette « tradition » est encore perpétuée : il suffit de considérer la place de ses vues dans le panel des cartes postales imprimées et vendues sur place, ou encore les couvertures des ouvrages consacrés à l'histoire et à la découverte de la région (J. Routier, *Briançon à travers l'histoire*, Gap, 1997).



Une bifurcation initiale : l'invention d'une terminaison territoriale

D'une centralité dans un territoire de hautes vallées...

- Frontière historique du Dauphiné
- Territoire de la république des Escartons
- Briançon, centre historique et politique du territoire des hautes vallées
- Ville principale
- ⌋ Principal col de franchissement des lignes de crête

...à une terminaison de l'espace français : l'invention d'une terminaison territoriale.

- ▭ Fortification Vauban
- Frontière de 1713 (Traité d'Utrecht)
- ▭ Frontière de 1860 (Traité de Turin)
- ▭ Epi défensif Serré de Rivière
- ▲ Fort du chaberton (italien)
- ▭ Fortification Maginot
- ▭ Frontière de 1947 (Traité de Paris)

Fig. 1 : Une bifurcation initiale : l'invention d'une terminaison territoriale. X. Bernier et K. Sutton, 2010.

le positionnement territorial du Briançonnais se caractérise à partir de 1713 et du traité d'Utrecht comme une terminaison territoriale.

Avant ce traité, Briançon se situe au cœur d'un ensemble cohérent organisé autour de la ligne de crête. Au sein de la République des Escartons (Fig. 1), objet largement interrogé par les historiens, Briançon se veut le

centre historique et politique d'un ensemble de hautes vallées⁶. À l'échelle des Alpes occidentales, une logique de couloir caractérise cette possession devenue française en 1349. Les frontières ne se situent alors pas sur « la ligne de pendage des eaux »⁷, mais sur les lignes de crête secondaires, marquées par les cols du Galibier au nord et de Vars au sud. Cette situation explique le choix de fortifier Mont-Dauphin et témoigne de la volonté de fermer la confluence au débouché de cette seconde frontière avec les États de Savoie. À l'échelle locale, l'axe du Montgenèvre se présente comme un couloir entre les deux versants d'un même État, la France ; à l'échelle de la façade alpine, nous sommes devant un saillant français dans l'étendue territoriale savoyarde.

Le traité d'Utrecht marque une rupture dans ce rapport à la ligne de crête. Désormais, le couloir se transforme en terminaison territoriale (Fig. 2). La fortification de Briançon devient dès lors une nécessité militaire. Déjà en 1709, Berwick écrivait au Roi de France : « *Il est très certain que de Briançon dépend la conservation du Dauphiné, cette place couvrant Grenoble et Embrun, car les ennemis ne peuvent amener du canon que par là.* »⁸

Du col de Vars, la frontière est ramenée sur le col du Montgenèvre consécutivement à l'échange des territoires dauphinois situés sur le versant transalpin contre ceux savoyards situés en haute Ubaye⁹. Briançon devient alors la première tombée d'importance depuis la frontière.

b - La fortification : dessin de la crête, dessein de frontière

Le rattachement de la Savoie en 1860 supprime la menace sur le flanc gauche de la place forte. La configuration frontalière ainsi identifiée se caractérise par une généralisation du principe de délimitation issu de 1713. L'élément géopolitique amenant une reconfiguration de la place briançonnaise est le revirement des alliances italiennes dans les années 1870. La création du corps des *Alpini* en 1872 est une raison supplémentaire à la diffusion du plan de fortification des frontières françaises aux Alpes. Le plan de défense de Serré de Rivière marque l'accomplissement de la logique

6 P. Guichonnet, *Histoire et civilisation des Alpes*, Lausanne, 1980, Tomes I et II.

7 Nous utilisons ici cette désignation de la ligne de crête en référence au terme par lequel celle-ci sera désignée dans le traité d'Utrecht : « *S. M. T. C. cède et transporte en toute souveraineté à S. A. R. la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezanne, de Bardonnèche et de Château-Dauphin, et tout ce qui est à l'Eau-Pendante des Alpes du côté Piémont. S. A. R. cède réciproquement à S. M. T. C. et à ses successeurs en toute Souveraineté la vallée de Barcelonnette et ses dépendances : de manière que les sommités des Alpes et Montagnes serviront à l'avenir de limites entre la France, le Piémont et le Comté de Nice ; [...]* » (art. IV). Nous présentons ici le texte proposé en annexe de l'ouvrage P. Boyer, *Les fortifications du Briançonnais*, Aix-en-Provence, 1997, p. 134.

8 Extrait de la lettre de Berwick au Roi, du 8 mai 1709, telle que transcrite dans P. Boyer, *Les fortifications du Briançonnais*, p. 134.

9 Voir note 7.

de terminaison orientale dans laquelle est enfermé le Briançonnais. Cette configuration n'est pas remise en cause par les modifications de frontières intervenant à la suite du traité de Paris de 1947 : les prétentions françaises d'annexion d'une large partie des hautes vallées piémontaises n'ont pas abouti. Seuls des secteurs symboliques et stratégiques comme le sommet du Chaberton ou la Vallée Étroite sont revenus à la France¹⁰.

Ces différentes phases de fortification interviennent comme des marqueurs paysagers de ces évolutions du contexte frontalier. Les forts deviennent une forme de signe urbain, voire de géosymbole¹¹, pour la ville comme pour la région. Nous le retrouvons, par exemple, à travers les affiches ferroviaires du PLM dès les années 1890¹². La singularité de la promotion du Briançonnais tient à l'importance du fait militaire. Les troupes de montagne, établies en France à partir de 1888 et de la loi portant création des groupes alpins¹³, sont au premier plan de bien des affiches. Cette caractéristique est, par contre, absente des affiches de promotion de la Savoie. L'affiche de Trinquier-Trianon¹⁴ a d'ailleurs été utilisée lors de l'exposition sur le réseau Vauban présentée en 2008 au musée du patrimoine du Trocadéro. Au stand Briançon, l'affiche ferroviaire a été exposée comme preuve de l'ancienneté de l'identification de la valeur territoriale des fortifications. Cette affiche se compose de deux plans majeurs. La scène principale est composée par la ville avec son étagement de fortifications aux cheminées fumantes, dans le but évident de témoigner de l'importance de l'activité. La scène secondaire

10 «3. Mont Thabor-Chaberton. a. Dans la région du Mont Thabor, la nouvelle frontière quittera la frontière actuelle à 5 kilomètres environ à l'Est du Mont Thabor et se dirigera vers le Sud-Est pour rejoindre la frontière actuelle à 3 kilomètres environ à l'Ouest de la Pointe de Charra. b. Dans la région du Chaberton, la nouvelle frontière quittera la frontière actuelle à 3 kilomètres environ au Nord-Nord-Ouest du Chaberton qu'elle contournera à l'Est, et coupera la route à 1 kilomètre environ de la frontière actuelle qu'elle rejoindra à 2 kilomètres environ au Sud-Est de la localité de Montgenèvre.». Extrait du Traité de Paix avec l'Italie, signé à Paris le 10 février 1947, Partie 1, Section 1, paru au Journal Officiel du 27 novembre 1947, page 1 148.

11 Bonnemaison forme le terme «géosymbole» pour exprimer cette synergie du mythe et de ses lieux. «Le géosymbole, expression de la culture et de la mémoire d'un peuple, peut se définir comme un lieu, un itinéraire, une construction, une étendue qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politiques, prend aux yeux des groupes ethniques une dimension symbolique qui les ancre dans une identité «héritée». J. Bonnemaison, *Les fondements géographiques d'une identité: l'archipel du Vanuatu. Essai de géographie culturelle, livre 1: Gens de pirogue et gens de la terre*. Paris, 1996.

12 Le chemin de fer atteint Briançon en 1884. J.-M. Steiner, M. Flores, D. Wurmser, *L'Étoile de Veynes*, Grenoble, 1999.

13 Revue Historique des Armées, *Les troupes de montagne*, numéro spécial, n° 170, mars 1988.

14 L'affiche en question se retrouve dans l'ouvrage Y. Ballu, *Les Alpes à l'Affiche*, Grenoble, 1998, p. 53.

représente des hommes du 14^e BCA¹⁵ dans les jardins de la gare. Nous y trouvons un Lieutenant à qui une nourrice présente un enfant, ainsi qu'une scène plus martiale avec un Chasseur faisant son rapport au Maréchal des Logis. Cette seconde scène montre l'importance de la société militaire dans la structure de la vie urbaine.

Le sentiment de l'omniprésence de l'appareil militaire reste prégnant malgré le départ de la dernière unité fixe de Briançon en 2010. Dès lors se pose la question d'une éventuelle réappropriation fonctionnelle.

c - Les phases de la patrimonialisation, nouvelle bifurcation territoriale ?

L'occupation permanente des forts cesse après la seconde guerre mondiale. Mais cette déprise s'accélère surtout au début des années 1990, avec, pour point d'orgue, la dissolution du 159^e RIA¹⁶ consécutive à la réforme du service militaire de 1995. Remplacé par le CNAM¹⁷, appelé lui aussi à disparaître avec la réforme de 2008, il semble marquer la fin de l'épisode militaire de cette région¹⁸. Cette dynamique de déclin connaît son symétrique inversé dans l'invention patrimoniale de l'appareil fortifié. La naissance d'une dimension patrimoniale est associée à l'invention d'un paysage de la ville. Dès les gravures et lithographies de l'époque moderne tardive, la silhouette associée à Briançon est dessinée par la forme des forts. L'invention patrimoniale débute ainsi avec l'identification d'une forme.

15 *Bataillon de Chasseur Alpin*. L'affiche concernée privilégie la mise en scène de troupes du corps nouvellement créé, en tenue d'été. Or, l'unité emblématique de Briançon est un Régiment d'Infanterie promu Alpine peu avant la première guerre mondiale : le 159^e RIA. Ce régiment fut installé à Briançon à partir de 1890 (159^e RIA, *Histoire du régiment de la neige*, Gap, 1988) pour n'en partir qu'une fois dissous en 1994. Surnommé le « Régiment de la Neige », cette unité a marqué la ville, l'associant aux débuts du ski en France. La première école de ski militaire fut, en effet, abritée par le 15/9 dès 1904 (R. Merle, *Histoire du ski dans le Briançonnais*, Gap, 1989). Cette unité, à l'image des autres régiments d'infanterie stationnés dans les Alpes et recevant la qualité d'« Alpine », se distingue des Chasseurs par le pantalon garance, couleur de l'infanterie, et des régiments de ligne par leur vareuse courte identique aux Chasseurs. La diversité des tenues participe ainsi au renforcement de la visibilité de la présence militaire dans la région. L'affiche en présente un échantillon d'un point de vue hiérarchique. SHAT revue sur les Alpains.

16 Voir note 15.

17 *Centre National d'Aguerissement en Montagne*. Cette structure a remplacé le 159^e RIA à sa dissolution. Briançon est ainsi devenu un centre d'entraînement pour les unités françaises et étrangères. Cette structure a elle-même été dissoute en 2010, lors d'une cérémonie à Mont-Dauphin. L'annonce de cette dissolution à l'été 2008 dans le cadre du livre blanc de la Défense a fait l'objet d'une levée de contestation et de manifestations organisées par l'association des anciens du 15/9. Ce climat a favorisé la « délocalisation » de la cérémonie de dissolution marquant la fin de la présence militaire à Briançon.

18 Nous renvoyons de nouveau à la « une » du *Dauphiné Libéré* du 25 juillet 2008.

Nous retrouvons cette logique avec les séries d'affiches ferroviaires évoquées plus haut.

La patrimonialisation incarne une forme de quête de lieu. La décision de «renommer» la *Vieille Ville* en *Cité Vauban* (1963) marque le début d'une phase que nous appellerons de *proto-patrimonialisation* (Fig. 2). Cette quête de lieu se mue en quête de reconnaissance. Les années 1980 se caractérisent par une institutionnalisation du patrimoine fortifié. Les forts sont progressivement classés monuments historiques à partir de en 1979¹⁹. Cette volonté de gain de visibilité et de valorisation se traduit par une forme de course au label. Briançon devient ainsi «Ville d'art et d'histoire» en 1990, année de la constitution d'un service du patrimoine municipal. La rénovation des forts du Château et des Sallettes ainsi que leur valorisation avait, en fait, débuté en 1977 avec l'intervention du «Club du Vieux Manoir»²⁰. La constitution d'un service du patrimoine est une expression supplémentaire de cette volonté de réappropriation. La candidature au label UNESCO (initiée en 2005 avec la création de l'association «*Réseau des sites majeurs Vauban*») marque l'accomplissement de ce processus.

Les trajectoires patrimoniales des différents objets proposent une nouvelle donne dans la hiérarchie des éléments fonctionnalisés et valorisés. Aussi, la «Cité Vauban», longtemps restée à l'écart des investissements de requalification urbaine, est-elle plus que jamais mise en lumière, tandis que les fleurons militaires, tel le Janus, sont de plus en plus relégués au second plan. Cette sélection patrimoniale est à l'origine de fragmentations spatiales et pose le défi d'une nouvelle cohérence territoriale.

II - Du rêve de cohérence territoriale nouvelle à la réalité des fragmentations spatiales

a - Le système fortifié: la stratégie pour une cohérence territoriale historique

Les techniques combattantes autant que les enjeux géopolitiques fondent un système de fortifications en perpétuelle reconfiguration. Si

19 La classification des fortifications de Briançon aux Monuments Historiques s'est déroulée majoritairement de 1979 à 1990. Seul le fort Dauphin a attendu 2007 pour obtenir ce statut.

20 Le Club du Vieux Manoir est une association fondée en 1952 qui a pour but d'organiser des chantiers de restauration de vieux bâtiments pour les jeunes. L'activité de cette association repose aussi sur la valorisation des bâtiments restaurés par l'organisation de visites. En cela, l'émergence d'un service du patrimoine municipal a pu être perçue comme une concurrence par l'association, et la présence de celle-ci comme une entrave à la mise en place d'une politique municipale centralisée.

l'objectif stratégique principal, préserver l'intégrité de Briançon, est une constante, la manifestation structurelle du dispositif militaire s'est faite selon différentes organisations (Fig.3). Sur le temps long, nous sommes confrontés à une logique de réactivité face à la menace et/ou aux mouvements de troupes ennemies.

L'interdiction de la confluence est au cœur du dispositif Vauban et initie une logique d'abri. Celle-ci est consolidée par la Monarchie de Juillet avec les modernisations apportées par exemple, tant au fort des

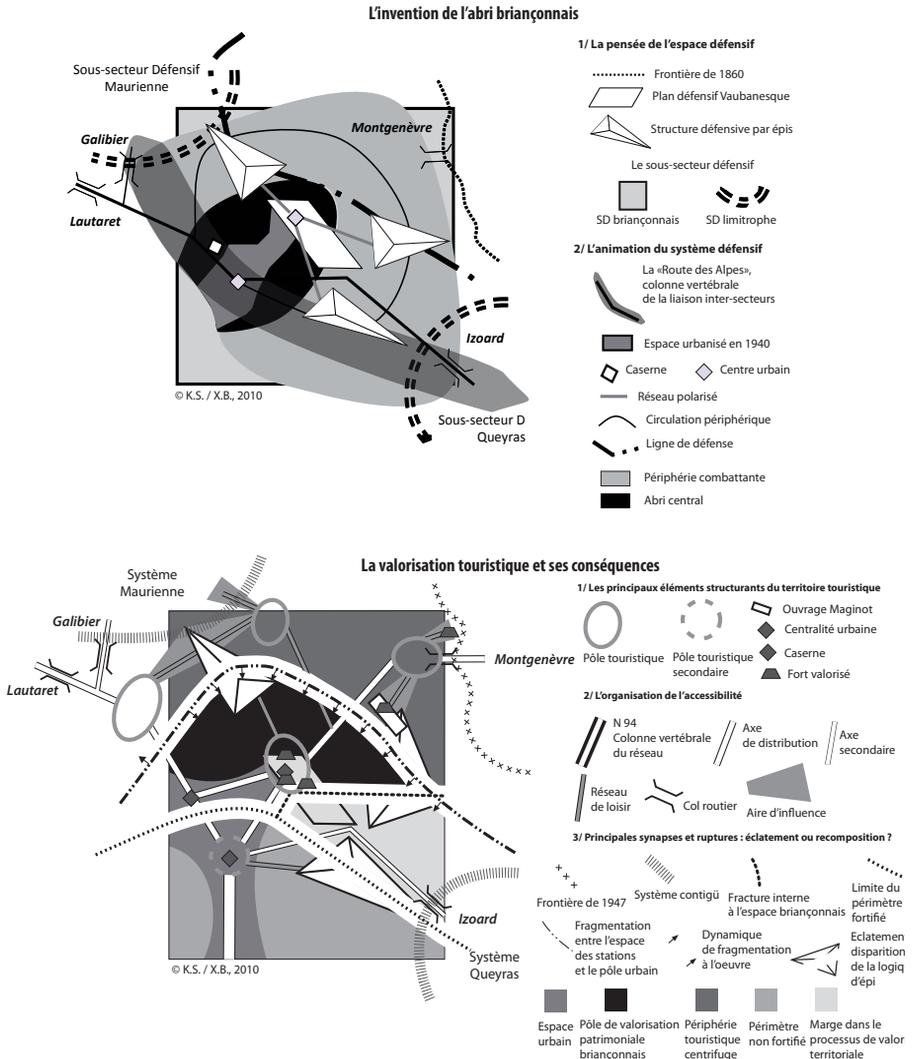


Fig. 3 : La valorisation patrimoniale: un éclatement de la cohérence territoriale historique. X. Bernier et K. Sutton, 2010.

Sallettes qu'à celui du Randouillet. La politique d'interdiction se diffuse à la ligne de crête avec l'appareil Serré de Rivière en réponse à une capacité de mouvement accrue des troupes adverses, dans l'espace comme dans le temps. La constitution de corps spécialisés dans le combat de montagne (*Alpini* et Troupes Alpines), exercés aux déplacements en terrain accidenté été comme hiver, et accompagnant une évolution du potentiel de destruction de l'artillerie, motive cette nouvelle stratégie. L'occupation militaire en altitude s'en trouve accrue. La protection de la position d'abri dépend désormais du contrôle de la crête. Cette modernisation apporte une reconfiguration du dispositif spatial : du réduit construit sur le verrou, l'appareil fortifié s'étend alors le long de trois « épis » défensifs²¹ (Fig. 1). La polarisation autour de Briançon s'en trouve renforcée. Cette organisation spatiale est refondue avec le programme de fortification « Maginot » des Alpes. Si, du point de vue du bâti, les traces de cette phase ne sont pas les plus lisibles dans le paysage, le renforcement de la pointe des épis (Janus, Granon/Buffère, Aittes) dessine une ligne de défense. L'enjeu principal est désormais l'interdiction de la tête de pont. Au final, si les modalités de défense de l'abri évoluent au gré des évolutions techniques et tactiques, la recherche de cohérence d'ensemble est longtemps restée une constante.

b - La valorisation touristique à l'origine d'une fragmentation patrimoniale

Le processus de patrimonialisation décrit plus haut produit, par contre, des fragmentations multiples et un éclatement spatial de l'armature de l'appareil fortifié (Fig. 3). La labellisation UNESCO de juillet 2008, si elle n'exclut pas des niveaux d'intensité de patrimonialisation différents, cherche à inventer une nouvelle forme de cohérence au-delà des renversements de fonctionnalités. Ce sont désormais les objets les plus directement accessibles ou les plus visibles depuis la Ville Haute qui structurent l'offre touristique. Briançon semble centraliser les différents points jugés dignes d'intérêt dans son offre touristique. Mais ceux-ci apparaissent éclatés. En altitude, les différentes stations (Montgenèvre, Serre Chevalier) investissent des forts et accentuent d'autant l'éclatement à l'œuvre. La station de Montgenèvre utilise, par exemple, l'ancien fort du Gondran comme arrivée d'une télécabine portant son nom. Serre-Chevalier, de même, inscrit le Granon dans son offre cycliste et les blocks de Buffère dans son offre pédestre.

Au sein même de l'espace labellisé, la réappropriation patrimoniale des objets et son intégration à l'espace urbain et aux discours politiques peinent également à trouver une cohérence. L'ambition (l'utopie?) urbaine

21 Les trois épis sont ceux du Granon, des Gondrans et de la Croix de Bretagne. P. Boyer, *Les fortifications du Briançonnais*.

d'une intégration des forts Vauban comme nouveau quartier de la ville de Briançon²² illustre autant la fascination que la difficulté de donner un sens urbain à un ensemble ayant longtemps possédé une logique propre. L'espace labellisé se révèle finalement un miroir du Briançonnais dans son ensemble : les éclatements s'y cumulent. L'éclatement foncier, avec le morcellement de la propriété des sites et des abords, trouve un écho dans l'éclatement lié aux différentiels de mise en valeur socio-économique. Les niveaux de requalification produisent enfin une autre forme d'éclatement entre sites mis en valeur et sites rendus invisibles par une logique d'abandon.

Dans ces dynamiques centrifuges, les conditions d'accès (pédestre et automobile, circulation et stationnement) semblent constituer un révélateur des enjeux à l'œuvre et un levier d'intervention possible pour les différents secteurs.

III - L'accessibilité, outil ou prétexte d'une réinvention fonctionnelle ?

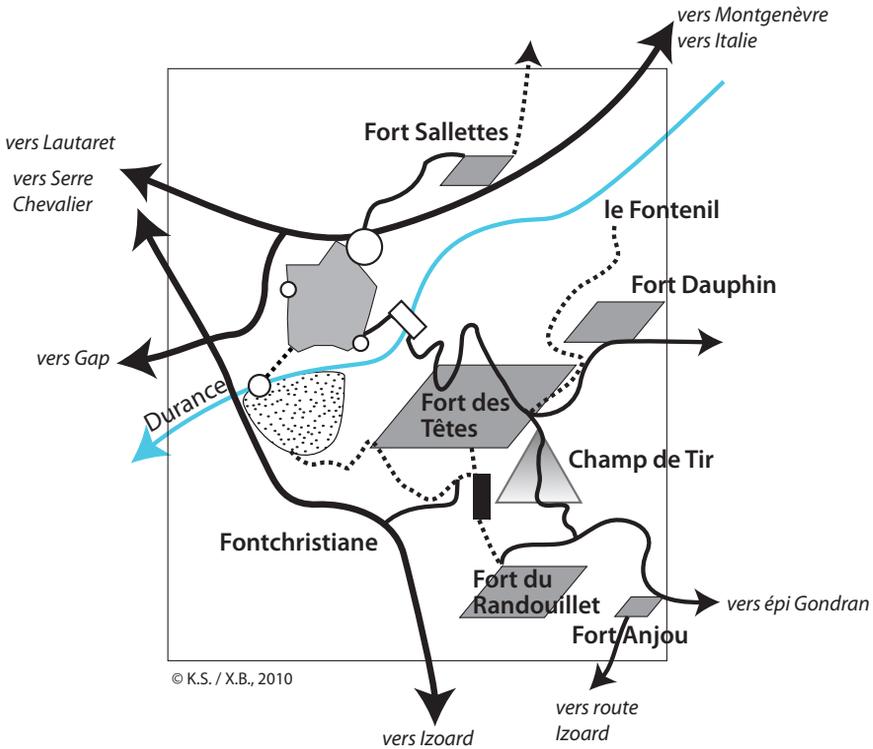
a - Le Champ de tir, un non-lieu patrimonial ?

Le site du Champ de tir et sa route d'accès, paradoxalement un des plus ouverts de l'espace labellisé, se révèle un prisme où les enjeux et les conflits s'expriment de façon exacerbée. Toujours possession militaire, il reste en marge du processus de réappropriation foncière, comme un frein à son intégration. La valorisation d'ensemble de l'espace Vauban s'en trouve, bien sûr, affectée. L'usage militaire, sorti du contexte de menace frontalière, avait déjà profondément redistribué les cartes. La partie de cet ensemble située en rive droite de la Durance²³ avait été délaissée à la sphère civile, l'armée se recentrant sur l'espace « d'altitude » de la rive gauche. Cette extériorisation de la polarisation militaire va bouleverser la hiérarchie des centralités et des périphéries et leur intégration dans le fonctionnement

22 La ville de Briançon a commandé différentes études d'architectes afin de réfléchir à de possibles reconversions pour les forts nouvellement acquis par elle (MP Conseil, *Mission de conseil à la commune de Briançon relative à la définition des partis de reconversion et requalification des sites du Randouillet, du Dauphin et de la Communication en Y. Synthèse*, Schiltigheim, 2007, 29 p.). Outre la valorisation patrimoniale touristique, les études ont réfléchi à la possibilité de transformer le fort Dauphin en lieu d'habitation et de résidence d'artiste. Cette idée bute cependant sur la structure foncière impactant les conditions d'accès. L'armée reste, en effet, propriétaire de la principale voie d'accès à ce fort depuis l'espace urbain de Briançon. Reste une possibilité d'accès périphérique depuis Le Fontenil à inventer. La seconde restriction à ce projet réside dans la non-dépollution du site par l'armée. Dans le cadre de la cession du fort à la ville, il était entendu que l'acteur militaire devait nettoyer le site et ses abords des différents vestiges de sa fonction de champ de manœuvre (douilles, restes de grenade à plâtre, fils de fer barbelés...).

23 Il s'agit de la Cité Vauban avec son fort du Château et du fort des Sallettes.

du territoire Briançonnais. Là où les réseaux de communications hérités (câbles, Communication en Y) dessinent une polarisation de l'ensemble sur la Ville Haute, l'avènement de l'automobile et des routes militaires dessine un réseau en peigne à partir de la route des Alpes. Le système circulatoire



© K.S. / X.B., 2010

L'appareil fortifié

- Cité Vauban, Vieille Ville
- Forts
- Champ de tir
- Communication en «Y»

Les conditions de l'accessibilité

- principaux axes
- Offres de stationnement

Le cheminement comme outil de valorisation touristique

- principaux sentiers
- routes sous régime militaire
- parc de la Schappe
- pont d'Asfeld

Fig. 4 : La structuration de l'espace Vauban – approche schématique. X. Bernier et K. Sutton, 2010.

connaît ainsi une extériorisation de ses nœuds, à l'image de celle de la centralité militaire toujours plus affirmée au niveau de la ville basse et de la caserne (Fig.3). Le Champ de tir est désormais identifié comme le pôle distributif au débouché de la route d'accès à l'ensemble demeurant fonctionnel depuis Fontchristiane. Dessiné en étoile autour de ce pôle, le réseau de routes militaires irrigue les différents sites, non plus défensifs, mais de manœuvre (Fig.4 et 5). Cette situation fait du Champ de tir la clé du processus d'appropriation. Son statut de possession militaire tend ainsi à bloquer les initiatives municipales de valorisation de l'ensemble : il est toujours nécessaire d'obtenir une autorisation pour circuler sur sa route d'accès et pour stationner sur zone. Il y a ainsi une contrainte majeure pour le service du patrimoine dans l'organisation des visites du fort des Têtes, pourtant objet d'une coopération entre les deux administrations.



Fig. 5 : Le Champ de tir, pôle distributif de l'ensemble Vauban d'altitude. X. Bernier, 2009.

b - Les défis liés au stationnement

La géographie des zones de stationnement est un révélateur puissant des enjeux territoriaux. L'accès touristique est orienté par une signalétique axée sur l'itinéraire, le choix parmi une offre éclatée de parkings et le cheminement de découverte proposé. Dans ce contexte, le territoire en rive droite se révèle, de loin, le mieux approprié, tandis que la partie extérieure (limitée à un nombre réduit de visites encadrées) apparaît beaucoup moins accessible, donc beaucoup moins « visible ». Cette visibilité n'est pas conditionnée à la visite du seul objet fortifié, mais peut se faire sous la forme

de sentiers découverte. Se pose alors la question d'une organisation en réseau de la mise en tourisme des lieux. La cohérence de l'ensemble repose ainsi sur l'identification de portes d'entrée. Les points de stationnement jouent ponctuellement ce rôle, à l'image du parking du Champ de Mars (Ville Haute) ou de la place Galice Bey (Ville Basse). Deux stratégies sont alors possibles. La première serait « briançonnaise », comme un écho à l'armature initiale d'abri, jouant de l'association historique de la ville et des fortifications en la renforçant. La seconde, « intercommunale », entérinerait l'éclatement des lieux, faisant des différents pôles touristiques autant de points d'appui et de portes pour une offre touristique centrifuge. Cette seconde option appelle un investissement accru de l'acteur intercommunal dans le jeu de valorisation territoriale.

Des offres ponctuelles sont déjà identifiables. Le cas évoqué plus haut de la remontée mécanique des Gondrans, ouverte aussi en été, constitue une porte vers le domaine fortifié de cet épi. Il est, en effet, possible de cheminer le long des crêtes de forts en forts entre les Gondrans, l'Infernet et le Janus. Ces forts, abandonnés, sont ouverts quoique non sécurisés par les pouvoirs publics. Une autre voie d'accès estivale depuis Montgenèvre existe par une piste routière. L'accès depuis la station est ainsi relativement aisé, en contrepoint de celle depuis la vallée de la Cerveyrette : si une route, pour partie goudronnée, existe depuis la route de l'Izoard par les chalets du Poët-Morand, celle-ci reste interdite à la circulation, car de régime militaire. Cette dissymétrie révèle une limite déjà évoquée, à savoir l'éclatement de l'ensemble briançonnais en éléments de niveaux d'intégration disparates.

Le cheminement comme mode de valorisation appelle la mise en œuvre d'une charte signalétique, de sa diffusion et de son entretien. Des essais en la matière ont vu le jour autour de Briançon, notamment le long des sentiers d'accès aux forts des Têtes depuis le Parc de la Schappe, ou encore au fort de la Croix de Bretagne depuis Villard St Pancrace. Or, une pratique de ce dernier itinéraire a révélé la détérioration d'un certain nombre de panneaux. Bien que non identifiée comme patrimoine militaire, la Croix de Toulouse devient, à l'usage, le prétexte et le but d'un sentier et d'une *via ferrata*. L'épreuve de la reconversion semble valider l'hypothèse de l'intégration du patrimoine fortifié de montagne, quand l'usage semble n'en faire qu'un décor pour théâtre touristique et de loisir : ce n'est pas ici la modeste batterie qui constitue l'objet visé, mais le point de vue sur la ville et ses forts. L'écrin fortifié, aujourd'hui muet, offre un spectacle d'abandon tant la végétation réinvestit certains sites.

c - De l'échelle nationale à l'espace labellisé, un complexe de périphérie?

La pièce qui se joue dans cet « écrin » offre une distribution des rôles et une mise en scène qui évolue et fluctue selon l'échelle considérée. La labellisation inscrit la ville (aux côtés de Mont-Dauphin dans les Hautes-Alpes) dans un « Réseau Vauban » où s'exprime l'héritage du « Pré Carré » national par la situation frontalière. Les ambitions universelles du label UNESCO sont allées de pair avec une démarche participative amorcée par les slogans de communication « *Vauban à l'UNESCO c'est avec vous!* ». Or, à l'échelle nationale, les représentations se plaisent à réaffirmer une lecture périphérique de Briançon.

Le rapport de la fortification à la frontière doit pourtant être réinterrogé dans le processus de patrimonialisation. Là où la frontière s'apparentait à une terminaison territoriale, elle s'exprime aujourd'hui, à travers notamment la Conférence des Hautes Vallées²⁴, comme une possibilité d'ouverture. Dans le cadre de l'Union Européenne, les programmes INTERREG de type « Sentinelles des Alpes » ont tenté de fédérer les énergies dans une logique transfrontalière. Dans un contexte de référence à une appartenance dauphinoise historique dans les hautes vallées italiennes, le périmètre de réappropriation est à interroger. La réinvention des fortifications, non limitées au seul appareil *vaubanesque*, pourrait fournir des bases concrètes à une refondation d'un mythe des Escartons resté évanescent.

L'orientation des flux touristiques autant que le guidage et l'efficacité des réseaux semblent valider sur le terrain ce retournement du Briançonnais vers l'Italie. Comment ne pas voir dans la communication des différents opérateurs de transport (à travers les sites web en particulier²⁵), dans sa polarisation marquée vers Oulx, l'illustration de ce retournement fonctionnel?

24 La Conférence des Hautes Vallées est un organe de coopération transfrontalière initié en 2000 sous l'égide de programmes INTERREG. Cette structure regroupe des périmètres de coopération intercommunale français (communautés de communes du Briançonnais, du pays des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, ainsi que le Syndicat du pays de Maurienne) et des communautés de montagne italiennes (*alta e bassa Val di Susa, Val Chisone e Val Germanasca, Val Pellice, Pinerolese Pedemontane, Val Sangone*). La promotion touristique et le développement territorial sont les principaux champs de coopération identifiés. La thématique des espaces fortifiés se situe à la rencontre des sujets débattus. Un dossier sur la labellisation Vauban est d'ailleurs accessible depuis la page d'accueil du site de la structure (http://www.altevalli.org/fra_index.htm).

25 Voir, par exemple, le site de la commune de Briançon (<http://www.briancon-online.com/>), ou encore celui de l'office du tourisme (<http://www.ot-briancon.fr/>).

Conclusion : Quand la reconquête sélective du patrimoine fortifié agit comme révélateur territorial

F. Choay souligne combien « le patrimoine est le révélateur négligé et néanmoins éclatant d'un état de société et des questions qui l'habitent »²⁶. Au lendemain de l'obtention du label UNESCO, Briançon renvoie à l'observateur l'image de ses contradictions. Devant les ambitions affichées en termes de mise en valeur patrimoniale et d'attractivité touristique, le niveau d'endettement de la commune, la faiblesse de l'assiette fiscale avec ses 11 604 habitants en 2007, le caractère vieillissant des infrastructures d'accueil (en particulier hôtelières), l'éloignement par rapport aux grands réseaux de transport nationaux, et plus généralement un sentiment d'enclavement sont autant de freins à la dynamique territoriale. L'expérience de coopération transfrontalière engagée par Montgenèvre avec l'aménagement du domaine skiable de la *Voie Lactée* propose une piste, à défaut d'un modèle, à suivre. De terminaisons territoriales, la montagne fortifiée est redécouverte comme pont potentiel entre deux espaces alpins. Les récentes rencontres des associations des anciens *Alpini* avec celle des anciens du 15/9 sont un symbole porteur dans cette recomposition territoriale. Si l'espace fortifié a longtemps été la silhouette d'une territorialité conflictuelle et de fermeture, il porte aujourd'hui le potentiel d'une transfrontaliarité vécue et assumée²⁷.

26 F. Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, 1992.

27 C. Raffestin., « Éléments pour une problématique des régions frontalières », *L'Espace Géographique*, n° 1, 1974, p. 12-18. C. Raffestin, « La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique », *Limites et région : étude des phénomènes trans-régionaux*, *Cahiers Géographiques*, n° 3, Genève, 1990, p. 17-26. J. Bonnemaison, L. Cambrezy, « Le lien territorial entre frontières et identités », *Géographie et Cultures*, n° 20, Paris, 1996, p. 17-18.